

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Première Dame,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'Institutions,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique,
Madame la Conseillère Spéciale du Président de la République, chargée du Genre et des Affaires Sociales,
Mesdames et Messieurs les Elus,
Monsieur le Préfet d'Abidjan,
Monsieur le Gouverneur du District d'Abidjan,
Officiers Généraux et Supérieurs,
Honorables Chefs traditionnels et Chefs religieux,
Mesdames et Messieurs les représentants des partis politiques,
Chères familles des victimes,
Chers sœurs et frères,

C'est avec beaucoup d'émotion que je m'adresse à vous.

Le jeudi 12 mai 2011, au terme d'une longue et douloureuse crise postélectorale, nous avons rendu l'hommage de la Nation aux victimes de la crise postélectorale.

A cet effet, un deuil national de 3 jours avait été décrété, les drapeaux avaient été mis en berne sur l'ensemble du territoire national et la journée du 12 mai a été instituée « Journée des Martyrs ».

Aujourd'hui, au moment où de nombreuses familles s'apprêtent à inhumer leurs proches, il était de notre devoir de les accompagner et de rendre un ultime hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes, illustres comme anonymes, de toute région, confession religieuse ou parti politique, trop tôt arrachés à l'affection des leurs.

Je voudrais, au nom de la Nation, m'incliner devant la mémoire de toutes les victimes et présenter mes condoléances les plus attristées aux familles éplorées.

Chères familles des victimes, chers frères, chères sœurs,

Je le sais, on n'oublie jamais un enfant, un conjoint, un parent ou un être cher.

Mais le plus grand hommage que nous puissions rendre à nos disparus, c'est de bâtir une Côte d'Ivoire unie, forte et rassemblée.

C'est pourquoi, je voudrais à nouveau vous exhorter au pardon. Le pardon le plus fort est celui accordé par la victime.

Votre tâche est importante car c'est sur vous que repose le succès de notre œuvre de réconciliation.

Alors chers parents des victimes, acceptez de pardonner en mémoire de nos disparus.

Acceptez de pardonner par amour pour notre chère patrie.

Que Dieu protège la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie.